

# LA LETTRE DU MAIRE



## CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS,

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 25 mars pour voter le budget pour l'année 2021. Du côté des recettes, **les taux d'impôts seront stables**. Attention cependant : les règles fiscales ont évolué au niveau national. Suite à la suppression de la taxe d'habitation, les communes récupèrent la part départementale de la taxe foncière. Sur votre feuille d'impôts, le taux communal de la taxe foncière va donc artificiellement augmenter. Mais cela se traduira par une stabilité globale et n'aura pas d'impact sur ce que vous payez.

Du côté des dépenses, 78 000 € ont été inscrits pour financer les études relatives à la création d'une nouvelle école maternelle. Plusieurs cabinets d'études travailleront ensemble pour élaborer ce projet qui se veut exemplaire sur le plan fonctionnel, environnemental et financier.

76 000 € sont prévus pour poursuivre la modernisation de l'éclairage public de la commune. L'installation de LED permet un retour sur investissement rapide sur le plan financier et contribue activement à la préservation de l'environnement.

Un terrain multisports sera créé à proximité de la rue de Delémont, identique à celui installé rue des champs de la Belle lors du mandat précédent. Il permettra aux jeunes de notre commune en général et des quartiers populaires en particulier de pratiquer des sports collectifs dans un cadre idéal et convivial.

Enfin, 12 000 € sont consacrés au renforcement du dispositif de vidéoprotection de la commune. La sécurité est la première des libertés. Notre commune ne reculera jamais sur ce sujet.

Bon printemps à tous !

**Éric KOEBERLÉ,**  
Maire de Bavilliers



*Jean Becker & Evan Harel*

Dans le cadre du mois de la photo organisé par la ville de Belfort, venez découvrir jusqu'au 30 avril une exposition photos à la médiathèque de Bavilliers avec les clichés des 1 000 étangs vus du ciel de Jean Becker ainsi que ceux d'un jeune artiste Evan Harel, passionné de l'univers Star Wars !

#### VOTRE MAIRIE

38 Grande Rue François Mitterrand 90800 BAVILLIERS  
Tel. 03 84 57 38 88 / Fax. 03 84 57 38 80 / Mail : [mairie@bavilliers.fr](mailto:mairie@bavilliers.fr)



[www.bavilliers.fr](http://www.bavilliers.fr)

# BAVI'YEAH!

## Présentation et consultation

Depuis de trop nombreux mois, la pandémie a plongé la vie culturelle et sociale en sommeil. Si nous espérons tous des jours meilleurs, la municipalité doit aussi avoir la capacité de proposer des alternatives aux grands événements qui risquent, cette année encore, d'être malheureusement annulés ou reportés. L'animation des communes et leur offre culturelle sont des sujets dont nous devons nous emparer si nous voulons garder de la vie dans nos territoires !

Notre commune a les atouts nécessaires pour répondre à ces enjeux et construire un projet culturel d'avenir. Dans cette dynamique mais aussi pour enrichir la vie culturelle de notre commune et développer son attractivité, la Ville de Bavilliers a souhaité créer un événement musical fédérateur, le « Bavi'Yeah ! »

La première édition de ce festival, dont le nom est un clin d'œil appuyé à notre jolie commune, aura lieu le samedi 4 septembre, au parc de la Fraternité, et proposera des concerts de styles variés : electro-pop, hip-hop, soul...

Le « Bavi'yeah ! » est une formidable occasion de faire connaître notre commune et de la voir rayonner culturelle-

ment, c'est pourquoi nous souhaitons que cet événement se pérennise pour devenir un rendez-vous incontournable dans les années à venir.

Aujourd'hui plus que jamais, il est important de réaffirmer la culture comme un bien commun essentiel : elle est le lien qui nous unit, elle apporte réconfort, inspiration et espoir. Et par-dessus-tout, la culture est un moment de partage !

C'est la raison pour laquelle, avec l'équipe municipale, nous avons souhaité dans le cadre de la création de ce festival musical, vous associer et solliciter votre avis concernant le choix de son identité graphique. Ainsi, vous trouverez ci-contre, trois propositions de logo. Faites-nous part de votre choix en retournant le coupon-réponse joint ou en adressant un mail à l'adresse suivante : [mairie@bavilliers.fr](mailto:mairie@bavilliers.fr)

Ensemble, avec le « Bavi'Yeah ! », partageons le plaisir de la musique !

**Sandrine Torterotot**  
Adjointe au Maire  
En charge de la Culture  
et de la vie associative



## BULLETIN DE VOTE

À RETOURNER AVANT LE 14 MAI

**CHOIX DU LOGO** (cocher une seule case)



## INFORMATIONS

Prénom .....

Nom .....

Adresse .....

Mail .....

Téléphone .....